

L'installation de l'Assemblée Nationale et l'élection du Conseil d'État auront lieu les 18 et 19 avril respectivement



La Havane, 16 avril, (RHC).- Le Conseil d'État de Cuba a annoncé aujourd'hui que la session d'installation de l'Assemblée Nationale et l'élection du Conseil d'État auront lieu les 18 et 19 avril, respectivement.

L'installation du principal organe du Pouvoir Populaire de notre pays aura donc lieu un jour avant la date annoncée au préalable.

La cérémonie aura lieu au Palais des Congrès de La Havane. Les 605 députés issus des élections du 11 mars dernier prêteront serment.

Le 19, les députés éliront les 31 membres du Conseil d'État, le président et les vice-présidents.

Le scrutin est confié à la Commission Électorale Nationale dont le président annoncera le résultat du vote.

La Commission Électorale Nationale présentera les propositions pour les postes du président, du premier vice-président, des vice-présidences et du secrétaire et des autres membres du Conseil d'État qui seront élus par les députés pour un mandat de 5 ans.

La loi électorale prévoit que les membres du Conseil d'État doivent avoir remporté plus de 50% des voix.

Source: [Prensa Latina](#)

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/160028-linstallation-de-lassemblee-nationale-et-lelection-du-conseil-detat-auront-lieu-les-18-et-19-avril-respectivement>



Radio Habana Cuba